

A&F IMMOBILIER
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 88 rue de la Convention,
75015 PARIS

NOMINATION DE LA GERANCE

Les soussignés :

Monsieur Alexandre, Marie, Charles DE LA TAILLE

Né le 17 février 1968 à BOULOGNE-BILLANCOURT (92)

Divorcé de Madame Odile LEGROS suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de PARIS (75000) le 9 septembre 2013, et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française

ET

Madame Flore, Marie, Adeline DE LA TAILLE

Née le 21 décembre 2000 à PARIS 15^e arrondissement (75)

Ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Monsieur Emmanuel ALEXANDRE sous le régime de la séparation des patrimoines par convention en date du 05/02/2024, lequel régime n'a subi aucune modification depuis cette date.

De nationalité française

Agissant en qualité de seuls associés de la société A&F IMMOBILIER, société civile au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 88, Rue de la Convention – 75015 PARIS, et actuellement en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, ont procédé comme suit à la nomination de la gérance de la société, à savoir :

Madame Flore, Marie, Adeline DE LA TAILLE

Née le 21 décembre 2000 à PARIS 15^e arrondissement (75)

Ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Monsieur Emmanuel ALEXANDRE sous le régime de la séparation des patrimoines par convention en date du 05/02/2024, lequel régime n'a subi aucune modification depuis cette date.

De nationalité française

Est nommée gérante de la société A&F IMMOBILIER pour une durée indéterminée commençant à courir à compter de ce jour.

Madame Flore DE LA TAILLE, soussignée, déclare n'être frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction de nature à lui interdire l'exercice des fonctions de gérante.

Madame Flore DE LA TAILLE est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Madame Flore DE LA TAILLE a conformément à l'article 15 des statuts, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société dans ses rapports avec les tiers et notamment pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

Fait à PACÉ
Le 26/07/2026

Mme Flore DE LA TAILLE
*« Bon pour acceptation des
fonctions de gérant »*

M. Alexandre DE LA TAILLE